Cercle d'Histoire d'Archéologie et de Folklore d'Uccle et environs A.S.B.L.

rue Robert Scott, 9 1180 BRUXELLES

tél: 376.77.43

CCP. 000-0062207-30

Geschied- en Heemkundige Kring van Ukkel en omgeving V.Z.M.

Robert Scottsstraat, 9 1180 BRUSSEL

tel: 376.77.43

PCR. 000-0062207-30

INFORMATIONS - BERICHTEN

Janvier 1999- n° 148 Bulletin bimestriel

Januari 1999 - nr 148 Tweemandelijks tijdschrift

MEILLEURS VOEUX - BESTE WENSEN.

Nous voilà donc déjà dans l'avant-dernière année de ce vingtième siècle. Nous vous la souhaitons à tous heureuse et prospère.

L'année qui s'est terminée aura, dans notre domaine, été marquée surtout par les importantes fouilles archéologiques effectuées sous la place Saint-Job. C'était la première fois, pensons-nous, que des fouilles de cette importance étaient effectuées sous l'égide d'un service officiel dans un faubourg de Bruxelles. Ces fouilles ont mis en lumière l'important château construit vers 1772 par Jean-Joseph Philippe van der Noot, et qui venait de nous avoir été révélé par M. Lorthiois, dans un article paru en mars dernier dans Ucclensia. Mais elles ont fait apparaître également d'importantes maçonneries médiévales qui indiquent que Carloo a joué au haut Moyen-Age un rôle militaire d'une importance insoupçonnée jusqu'à présent.

Nous regrettons vivement que ces vestiges aient dû être démolis. Par ailleurs nous attendons avec impatience le rapport officiel concernant ces fouilles de manière à pouvoir tirer de celles-ci tous les renseignements qu'elles sont en mesure de nous apporter.

Mais d'autres sites ucclois, et nous pensons principalement à celui du Neckersgat, mériteraient amplement d'être investigués.

Daarenboven bestaan er nog in de naburige gemeenten zoals Linkebeek, Drogenbos en Beersel heel wat bekende oude nederzettingen die nooit opgegraven werden .

Met doorlopende uitbreidingen van de gebouwde gronden en van verkeerswegen, zijn hedendaags alle deze nederzettingen in gevaar van vernietigd te worden.

Dans la mesure où dans notre région les recherches archéologiques restent souvent seules en mesure d'accroître nos connaissances sur le passé et en particulier le passé lointain, ne serait-il pas très souhaitable qu'on ne se contente plus d'effectuer, comme à Saint-Job, des fouilles de sauvetage avec toutes les limitations que de telles fouilles comportent ?

NOS PROCHAINES ACTIVITES.

Le mercredi 20 janvier, à 20h30, à la Ferme Rose (44 avenue De Fré à Uccle) M. Bochet, docteur en littérature comparée, nous parlera de "La

femme de Job, fatale ou salvatrice": invitation cordiale à tous. Le verre de l'amitié sera servi après la conférence. Ce sera l'occasion de nous souhaiter mutuellement une bonne année.

Op woensdag 20 januari, om 20u30, in het hof ten Hove (44 De Frélaan te Ukkel) zal de Heer Bochet, ons spreken over "La femme de Job, fatale ou salvatrice"

Een vriendschappelijke drank zal U aangeboden worden, ter gelegeheid van het nieuw jaar.

Le jeudi 11 février, nous tiendrons notre assemblée générale à la Ferme Rose. Notre président nous entretiendra ensuite de "Louis Siret, un ucclois père de l'archéologie préhistorique espagnole".

Op donderdag 11 februari, zullen wij onze algemene vergadering houden. Daarna zal onze voorzitter spreken over "Louis Siret,un ucclois, père de l'archéologie préhistorique espagnole.

NOTRE ASSEMBLEE GENERALE.

Tous nos membres sont cordialement invités à assister à notre assemblée générale annuelle qui aura lieu le jeudi 11 février prochain à 20h à la Ferme Rose (avenue De Fré 44).

A l'ordre du jour: admission de nouveaux membres, nomination d'administrateurs, approbation du budget et des comptes et fixation de la cotisation pour l'an 2000.

Comme à l'accoutumée des rafraîchissements seront servis, et la soirée se terminera par une causerie sur Louis Siret, un ucclois, père de l'archéologie préhistorique espaghole.

> Jean M. Pierrard Président.

ONZE ALGEMENE VERGADERING.

Zoals, hierboven, zal ze op donderdag 11 februari, e.k. om 20u, in het Hof ten Hove (44 De Frélaan) plaats hebben. Alle leden worden er vriendelijk uitgenodigd.

Dagorde: toetreding van nieuwe leden, benoeming van beheerders, goedkeuring van de begroting en van de rekeningen, en vaststelling van het lidgeld voor het jaar 2000.

Zoals gewoonlijk, zullen verfrissingen aangeboden worden en de avond zal eindigen met een voordracht over Louis Siret.

> Jean M. Pierrard Voorzitter.

RENOUVELLEMENT DES COTISATIONS.

Suite à notre appel en novembre dernier, la plupart de nos membres ont déjà renouvellé leur cotisation pour 1999. Nous les remercions bien vivement, particulièrement les nombreux membres qui ont tenu à majorer celles-ci parfois de façon très substantielle.

Les autres membres, et eux seulement, trouveront un bulletin de versement joint au présent envoi. Nous rappelons que le montant des cotisations pour 1999 est resté inchangé et a été fixé comme suit:

- Membres ordinaires

250 F. (abonnement compris)

Membres protecteursMembres étudiants

350 F. (minimum)

150 F.

A verser au C.C.P. n° 000-0062207-30 de notre cercle ou au compte 068-0764530-03 de Roda.

../...

NOTRE VISITE A L'EGLISE ORTHODOXE RUSSE DE L'AVENUE DE FRE.

Cette visite effectuée le samedi 12 décembre dernier connut un succès indéniable puisqu'elle rassembla plus de 50 participants.

Longuement notre hôte, le père Nicolas, nous exposa l'histoire de cette église, construite comme mémorial dédié à la famille impériale russe, assassinée en 1917, et aux nombreuses victimes de la révolution russe.

Il nous entretint également longuement de la décoration de cette église, et termina avec l'assentiment de l'assemblée, en exposant les divergences existantes entre la religion orthodoxe et la religion catholique.

ONZE TENTOONSTELLING IN DE GEBOUWEN VAN DE K.A.U. (KONONKLIJK ATHENEUM UKKEL).

Ter gelegenheid van het 30ste verjaardag vab deze instelling hebben wij een tentoonstelling op voet gezet over Ukkel en de streek tussen Zenne en Zoniën. Archeologische voorwerpen (werktuigen, tegels, en aardewerk) werden uitgesteld, zoals figuurtjes en dokumenten over de bossen, kastelen, kerken boerderijen, en industriele gebouwen van deze streek.

Onthaal was uitgezonderd.

In naam van onze kring, uitdrukte Mw. Temmerman de wens dat enige jongeluien (of leraars) interesse zouden nemen aan het rijke patrimonium van onze streek.

PROBLEMES D'URBANISME.

Plateau Avijl.

Un projet de plan de lotissement d'une première tranche de ce terrain vient d'être mis à l'enquête publique. A l'exception de quelques points de détail, ce plan est conforme au PPAS qui a fait en 1988 l'objet d'un large accord des comités concernés.

Itinéraires cyclables.

Ce projet a reçu un avis favorable de la Commission de Concertation moyennant un certain nombre de réserves.

Parmi celles-ci figure le maintien des pavés "platine" existants devant la chapelle Houwaert.

Nouvelle voirie débouchant sur le flanc de la chapelle de Stalle.

Les propriétaires du terrain situé à l'angle de la rue Rittweger et de la rue de Stalle (Indivision Courtens et Immo Geyskens S.A.) avaient introduit une demande de permis d'urbanisme pour une nouvelle voirie à construire dans la propriété et débouchant dans la branche latérale de la rue de Stalle, avec une largeur carrossable de 7m largement supérieure à celle de la branche susdite.

Ce projet de voirie a fait l'objet d'un avis défavorable de la Commission Royale des Monuments et Sites et de la Commission de Concertation d'Uccle.

<u>Projet de P.P.A.S 29bis (plan particulier d'aménagement du sol) pour le quartier "Clijveld".</u>

Il s'agit du quartier compris entre le Dieweg, la rue Hellevelt, la chaussée de St. Job et la rue Papenkasteel.

Le dossier de base de ce P.P.A.S. a passé en commission de concertation le 28 octobre dernier. Nous avons présenté certaines observations, visant notamment à assurer une meilleure protection aux arbres remarquables.

../...

Lors de cette séance le projet a été vivement contesté par les représentants du promoteur Immo-Cascade qui ont annoncé qu'ils avaient intenté une action en justice contre le classement comme site de la rue du Château d'Eau.

A l'heure où nous écrivons la commission n'a pas encore émis d'avis définitif.

Projet de P.P.A.S. 50 pour le quartier Hamoir-Observatoire.

Ce projet place en espace d'habitat dans la verdure deux terrains aujourd'hui des parcs qui renferment tous deux de très beaux arbres et qui sont tous deux en intérieur d'ilôt.

L'un de ces parcs s'ouvre sur le 64 avenue du Vert-Chasseur et est occupé aujourd'hui par la représentation diplomatique des Etats-Unis d'Amérique, l'autre est la propriété Errera, en bordure du Boondaelweg. Le projet a reçu un avis favorable sous certains conditions.

Projet de lotissement - 39 avenue de l'Observatoire.

Il s'agit d'une partie de la propriété de Béco, longeant le Boondaelweg.

Ici aussi notre intervention a visé à mieux protéger des arbres dont un chêne très exceptionnel de 4m de circonférence. A l'heure où nous écrivons la Commission n'a pas encore donné d'avis définitif.

Nouvel accès à la halte de Saint-Job.

Un accès carrossable à cette halte a fait l'objet d'une demande de permis d'urbanisme. Celui-ci prendrait dans la chaussée de Saint-Job à droite de la "Maison blanche". Cet accès devrait servir également à l'itinéraire cyclable 1A/1B, lequel se poursuivrait jusqu'à l'avenue Carsoel. Toutefois pour établir cet itinéraire, il est prévu d'effectuer un très important remblai qui détruirait le splendide jardin qui se trouve actuellement à cet endroit (séance de concertation le 20 janvier à 9h30, 860 chaussée d'Alsemberg).

Nouveau lotissement entre l'avenue Dolez et le bois de Verrewinkel.

Ce projet implique le remplacement de deux anciennes maisons de l'avenue Dolez (n° 514 et 518) par des villas modernes, et la construction de 3 villas en intérieur d'ilôt à proximité du bois. Il va de soi que ces constructions seraient en totale discordance avec les caractéristiques urbanistiques de la zone qui fait partie du vieux village de Verrewinkel qu'il serait grand temps de protéger.

Façade moderne 61 rue Victor Allard.

Le demandeur souhaite garnir sa façade avec des chassis et des bardages en aluminium thermolaqué gris clair ! (Séance de concertation le 20 janvier à 10h).

Nouveau building 429 avenue Brugmann.

Un nouveau permis d'urbanisme a été demandé pour la construction de cet immeuble dont l'entrée de garage occupera la quasi-totalité du jardinet situé à front de rue. Entretemps le demandeur a réussi à faire enlever les gingko-bilobas qui se trouvaient devant le terrain.

Nouvelle villa, rue des Pêcheurs. Un permis d'urbanisme a été demandé pour la construction d'une grosse villa (longueur :18m) avec toiture métallique à construire au n° 5 de la rue des Pêcheurs (il s'agit en réalité d'un chemin sans issue carrossable), dans le site de l'ancien grand étang de Carloo. Il s'agit à nouveau d'une construction en complète discordance avec les autres habitations de ce chemin.

Constructions illégales avenue Stroobant.

Le nouvel exploitant du terrain de sport, ayant appartenu à la S.N.C.I. a entamé la couverture d'un terrain de tennis par la fixation d'importantes charpentes en bois. Aucun permis d'urbanisme n'ayant été sollicité, procès-verbal lui a été dressé. Comme il poursuivait néanmoins les travaux, plusieurs riverains ont entamé une procédure en référé, ce qui a finalement conduit l'exploitant à suspendre ses travaux. De plus des scellés ont été apposés sur ces travaux entamés illégalement.

Nous rappelons que nos lecteurs peuvent obtenir des renseignements plus détaillés sur les problèmes d'urbanisme à Uccle en écoutant Radio 1180 qui émet tous les lundis entre 18 et 20h (deux fois la même émission) sur la fréquence de 87,7 MHz.

MONUMENTS ET SITES.

- Un arrêté du 2 avril 1998 a classé comme ensemble les pavillons d'octroi sis avenue Louise 544 et 589 à Bruxelles.

- Un arrêté du 10 septembre 1998 a placé en liste de sauvegarde la façade à rue et la toiture de l'immeuble sis rue Gossart 34 à Uccle.

ainsi que le parc Montjoie à Uccle également.

- Un arrêté du 17 septembre 1998 a placé en liste de sauvegarde la façade avant et la toiture de l'immeuble sis 114-116 rue du Doyenné (restaurant "Le petit pont") ainsi que le domaine de Latour de Frein à Uccle.

- Par ailleurs un arrêté du 16 juillet 1998 a placé en liste de sauvegarde comme ensemble les façades et toitures de l'ancienne laiterie du Vieux Tilleul et certaines parties de "l'Auberge de Boondael" au square du Vieux Tilleul à Ixelles, et comme site le domaine de la Magnanerie à Forest.

- Sont également placés en liste de sauvegarde la façade à rue, la toiture et certaines parties de l'ancienne "Magnéto Belge" sise rue

Marconi, 123-127 à Forest (arrêté du 10 septembre 1998).

RECHERCHES ARCHEOLOGIQUES.

Un important chantier est actuellement en cours rue Egide Van Ophem, derrière les bureaux de la firme Therabel.

Cet endroit se situe en bordure du promontoire du Neckersgat ou d'intéressants vestiges archéologiques furent découverts par M. Claes. Par ailleurs la rue Egide Van Ophem est généralement considérée comme un tronçon de la voie romaine allant de Tongres à Cassel. Nous avons donc surveillé la fouille qui a fait apparaître des remblayages importants, avec des fossés en forme de "V" et des tessons de poterie vernissée médiévale ou post-médiévale.

Nous avons dès lors alerté le Service des Fouilles qui a procédé à diverses investigations. Celles-ci n'ont à vrai dire pu conduire à des trouvailles intéressantes. il faut se souvenir que ce site a fait l'objet d'importantes exploitations de sable au siècle dernier ou au début de ce siècle, ce qui explique les remblayages constatés.

Les pages de Roda

De bladzijden van Roda



Le cercle d'histoire RODA a le plaisir de vous présenter ses meilleurs voeux.

De geschiedkundige kring RODA heeft het genoegen u een gelukkig nieuwjaar te wensen.

Conférence

Comme chaque année, notre secrétaire Michel Maziers consacrera une conférence à un aspect de notre histoire locale.

Il a choisi comme thème cette année **Rhode**, **terre monastique**? dans le cadre de l'étude sur les biens ayant appartenu à l'abbaye de La Cambre qui paraît à partir du numéro 174 d'*Ucclensia* qu'accompagne ce bulletin d'information. Outre ces biens, il nous entretiendra de la ferme de Tenbroek, — ayant appartenu au prieuré de Rouge-Cloître, — et, bien sûr, de l'ancien prieuré de Sept-Fontaines dont les rares vestiges se trouvent sur le territoire de notre commune.



Vue jusqu'à présent inconnue du prieuré de Sept-Fontaines

Nous renouons cette année avec la tradition en organisant cette conférence à la bibliothèque de l'Association Culturelle de Rhode, qui nous offre encore une fois si généreusement l'hospitalité.

Rendez-vous donc place du Parvis Notre-Dame 5 (Espinette Centrale) le mardi 15 mars prochain à 20h15.

Volksbuisraad in Vlaanderen

Dit boek van **Dr. jozef Weyns**, dat in 1974 verscheen, is reeds lang uitverkocht. Om aan de blijvende vraag naar deze encyclopedie van de materiële volkscultuur (naam, vorm, gebruik, volkskundig belang en geschiedenis der buiselijke voorwerpen in bet Vlaamse land van de middeleeuwen tot de eerste wereldoorlog) tegemoet te komen wordt het ongewijzigd heruitgegeven.

Prijs: 5.600 BEF + verzendingskosten 400 BEF.

Que d'eau, que d'eau!

Notre cercle prépare, pour l'automne prochain, une exposition sur **L'eau à Rhode** (de distribution, mais aussi les sources, ruisseaux et étangs. Nos lecteurs qui disposeraient de documents ou d'informations sur ce sujet inédit pourraient-ils nous en faire part ? Un grand merci !

Hernieuwing van het jaarlijkse lidgeld

Wij bedanken onze leden die ons reeds hun lidgeld hebben gestort voor 1998. Zullen de achterblijvers ons niet vergeten? Het bedrag is : 250 F voor de gewone leden, 150 voor de studenten en 350 minimum voor de beschermende leden, te storten op rekening nr. 068/0764530/03 van RODA te Sint-Genesius-Rode. Dank u bij voorbaat!

Renouvellement des cotisations

Nous remercions tous nos membres qui ont déjà renouvelé leur cotisation, nous évitant ainsi de coûteux frais de rappel. Les retardataires trouveront le bulletin de virement au compte n° 068/0764530/03 de notre cercle RODA dans ce numéro. Le montant est de 250 francs pour les membres ordinaires, 150 pour les étudiants et 350 francs au moins pour les membres protecteurs. Un très grand merci d'avance!